

Questions orales

Canada serait renvoyée aux Américains. Notre politique consiste à assurer une participation canadienne dans l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel.

[Traduction]

LE POTENTIEL DES SABLES BITUMINEUX

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, le ministre se rend certainement compte qu'il n'est guère prudent de dépenser des milliards de dollars provenant de l'argent du contribuable pour faire de la prospection à haut risque lorsque nous avons des sables bitumineux contenant des quantités connues de pétrole, en réalité la plus importante réserve au monde.

Le ministre n'a pas répondu à ma question. Comment justifie-t-il qu'on dépense des milliards pour faire des travaux de prospection inefficaces, à haut risque et très coûteux, lorsque le même montant d'argent, investi dans les sables bitumineux, créerait des milliers d'emplois au Canada?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, si le député connaissait les faits, il saurait qu'au cours des derniers mois, j'ai conclu des accords avec les provinces et avec l'industrie pour réaliser des projets relatifs au pétrole lourd dans l'Ouest et à l'amélioration en Saskatchewan. Par exemple, Imperial Oil est en train de réaliser le projet Cold Lake dans la circonscription du député. Il y a un projet de BP et de Petro-Canada à Wolf Lake. Un autre par Amoco a été annoncé il y a quelques semaines. Par conséquent, il y a de nombreux programmes de mise en valeur des pétroles lourds et des sables bitumineux dans l'ouest du Canada. Je consulte les gouvernements provinciaux et je collabore avec eux. Nous avons réalisé beaucoup de progrès. Il est possible de mettre en valeur ces ressources dans l'Ouest tout en s'assurant que l'on développe le Nord et les provinces de l'Est où une activité est plus nécessaire que n'importe où ailleurs.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE HONDURAS—LE REFUS DE SIGNER L'ACCORD DES NATIONS UNIES SUR LES RÉFUGIÉS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est absent, je voudrais adresser ma question au premier ministre. Le Honduras, où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendra le mois prochain, a refusé de signer l'accord des Nations Unies sur les réfugiés. Ce pays détient de 7,000 à 8,000 réfugiés salvadoriens dans un camp situé à Colmoncagua, où ils sont entièrement soutenus par les Nations Unies et par les organismes de secours mais où les militaires honduriens les harcèlent.

Compte tenu du fait que les armées américaine et hondurienne sont prêtes à attaquer le Salvador par la même région, le premier ministre peut-il demander à son ministre d'exhorter le gouvernement du Honduras de signer l'accord des Nations Unies portant sur la protection des réfugiés et d'accorder aux réfugiés salvadoriens une protection analogue à celle qu'il donne aux réfugiés nicaraguayens du Honduras, et d'interdire

aux Américains de se servir du Honduras comme base d'invasion du Salvador?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Monsieur le Président, le député a demandé d'intervenir auprès d'un gouvernement étranger pour une affaire qui relève de ce gouvernement. On sait bien que le Canada encourage les autres pays à bien traiter les réfugiés. Aucun pays ne s'est montré plus ouvert ni plus généreux que le Canada lorsqu'il s'agit d'accueillir des réfugiés. C'est toujours notre position.

LE PROJET DE DÉMÉNAGER LES RÉFUGIÉS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre à propos de la signature de l'accord sur les réfugiés. En vertu d'une obligation internationale, le Honduras doit signer l'accord sur les réfugiés et il doit bien les traiter et ne pas favoriser la guerre avec ses voisins. Compte tenu du fait que l'Église catholique romaine a donné son appui aux réfugiés qui refusaient de déménager de leur camp, le premier ministre demandera-t-il à son ministre de proposer au gouvernement du Honduras de ne pas mettre son projet de déménagement forcé à exécution et de consulter l'Église et les Nations Unies à propos de la requête des réfugiés qui veulent être envoyés au besoin dans un autre pays ou être rapatriés au Salvador sous la protection des Nations Unies?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Monsieur le Président, le député sait certainement que les personnes qui deviennent des réfugiés politiques ont le droit de demander l'asile au Canada et dans bien d'autres pays, après avoir quitté leur pays d'origine, et qu'ils sont alors placés dans un autre pays avec le statut de réfugié. Les ressortissants salvadoriens ou nicaraguayens du Honduras qui se trouvent dans cette situation peuvent présenter une demande au Canada ou à d'autres pays, qui étudieront leur cas. Le député n'ignore certainement pas que le gouvernement du Canada ne peut pas se mêler des décisions intérieures du gouvernement du Honduras, qui sont de son ressort.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA PRÉTENDUE TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ EN MAGASIN GÉNÉRAL

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes.

Le ministre a semblé être tout à fait conscient de l'opposition qui se manifeste en ce qui concerne les intentions du ministère du Travail de faire des bureaux de poste un peu des magasins généraux. J'ai eu l'occasion de voir, par exemple, des employés de la Société qui étaient obligés de remplir des commandes, et par le fait même, cela retardait les gens qui étaient au bureau de poste pour acheter des timbres.